

PRÉFET DE L'INDRE

E..... 0

Demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière

Extension d'agrément

□ Obtention d'un agrément

□ Renouvellement d'agrément, (arrêté ministériel modifié du 8 Janvier 2001) en vue d'exploiter un établissement d'enseignement à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière

AUTO-ECOLE (raison sociale):
	CP – ville :
Mail :	Tél :
DEMANDEUR	
Nom :	Prénoms :
Nom d'usage :	
Né(e) le :	_ A :Dépt. ou pays :
Domicile :	
	Tél :

CAPACITE DE GESTION	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE			
Diplôme d'État ou diplômé visé ou homologué de l'enseignement supérieur ou technologique d'un niveau égal ou supérieur au niveau III sanctionnant une formation juridique, économique, comptable ou	BEPECASER N° Du :			
commerciale ou un diplôme étranger d'un niveau comparable ; Cartificat de Qualification professionnelle « responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite »	Autorisation d'enseigner n° A Du			
Attestation de formation à la capacité de gestion Stage du Pour le renouvellement : Attestation de réactualisation des connaissances.	Valable jusqu'au :			

Je déclare disposer d'un local répondant aux conditions fixées par l'article 4 de l'arrêté visé ci dessus et assurer la formation au permis de conduire des catégories :

	AM	A1	A2	А	B1	В	BE	B96
	C1	C1E	С	CE	D1	D1E	D	DE

Je m'engage :

- à n'employer que des moniteurs titulaires de diplômes professionnels (Article R.243-1 du Code de la Route, CAPP, CAPEC, BEPECASER, Titre pro...) et de l'autorisation d'enseigner en cours de validité,
- à fournir à la préfecture la copie de ces documents,
- à respecter la réglementation en vigueur et notamment la législation sociale en cours de validité.

A : ______. Le : ______ SIGNATURE :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATIO	DN
Dossier reçu le :	
Dossier complet le :	

Demande à renvoyer à la Préfecture de l'Indre

MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Véhicules (fournir la copie de la carte grise et de l'attestation d'assurance pour chaque véhicule).

N° d'immatriculation	Catégorie de permis	Catégorie du véhicule (J1)

Enseignants (fournir copie recto-verso de la carte d'autorisation d'enseigner pour chaque enseignant).

Nom – Prénom – Domicile	N° d'autorisation d'enseigner	Qualifications (B / A / BE / GL)	Date de fin de validité de la visite médicale.

□ Convention de mise en commun, si tel est le cas :

Nom de l'auto-école : ______ N° d'agrément : ______

Si les moyens d'exploitation (véhicules, matériel pédagogique) et personnels sont mis en commun entre deux exploitations (déjà titulaires d'un agrément) ou entre plusieurs établissements appartenant à un même exploitant, produire une convention écrite déterminant l'usage et l'organisation des moyens mis en commun. Elle doit préciser notamment les noms et qualifications des enseignants, la liste des véhicules utilisés pour l'enseignement, les lieux, et les formations dispensées et les modalités d'organisation.